



Savoir Savoir-faire Savoir
être Savoir Savoir-faire
Savoir être Savoir Savoir-
faire Savoir être Savoir
Savoir-faire Savoir être
Savoir Savoir-faire Savoir
être Savoir Savoir-faire
Savoir être Savoir Savoir-
faire Savoir être Savoir
Savoir-faire Savoir être
Savoir Savoir-faire Savoir
être Savoir Savoir-faire
Savoir être Savoir Savoir-
faire Savoir être Savoir
Savoir-faire Savoir être
Savoir Savoir-faire Savoir

**500 €
2 jours de
formation/personne**

Savoir Savoir-faire Savoir
être Savoir Savoir-faire
Savoir être Savoir Savoir-
faire Savoir être Savoir
Savoir-faire Savoir être
Savoir Savoir-faire Savoir
être Savoir Savoir-faire
Savoir être Savoir Savoir-
faire Savoir être Savoir
Savoir-faire Savoir être
Savoir Savoir-faire Savoir
être Savoir Savoir-faire
Savoir être Savoir Savoir-
faire Savoir être Savoir
Savoir-faire Savoir être
Savoir Savoir-faire Savoir
être Savoir Savoir-faire
Savoir être Savoir Savoir-
faire Savoir être Savoir
Savoir-faire Savoir être
Savoir Savoir-faire Savoir

**Agrément Formation
Continue
N°41.54.02387.54.**

Savoir Savoir-faire Savoir
être Savoir Savoir-faire
Savoir être Savoir Savoir-
faire Savoir être Savoir
Savoir-faire Savoir être
Savoir Savoir-faire Savoir

Adapter ses modes de communication à un interlocuteur en situation de handicap psychique dans le cadre de l'évaluation pour l'accès aux droits et aux prestations

◆ **Argument**

La loi du 11 février 2005 nous oblige à redéfinir nos pratiques d'accompagnement des personnes en situation de handicap. L'accompagnement devient un moyen au service du projet de vie de la personne en situation de handicap. Après avoir analysé l'interaction entre la personne et son environnement, il faudra définir les moyens de compensation à mettre en œuvre. L'accompagnateur devient le partenaire de la personne dans son quotidien.

◆ **Programme**

1) Le cadre de l'entretien

- Comprendre le rôle et la fonction du cadre dans un entretien en fonction de l'objectif.
- Différencier les entretiens et les cadres qui les définissent. L'accent sera mis sur la différenciation en l'entretien d'évaluation et l'entretien de diagnostic.

Les participants devront être capable d'ajuster un cadre et en fonction des objectifs de l'entretien et des réactions de l'interviewé.

2) Comprendre comment se crée une relation dans un entretien d'évaluation

- Comprendre la place et les effets des attitudes verbales et non verbales de l'intervieweur dans un entretien d'évaluation.
- Comprendre et analyser les attitudes d'une personne en situation de handicap.

3) Les techniques au service de l'entretien d'évaluation

Les stagiaires seront sensibilisés aux outils suivants :

- la place de l'espace et du temps dans l'entretien
- l'évaluation du niveau d'alliance dans l'entretien et son réajustement
- recueil d'informations, diagnostics et réajustements du déroulement de l'entretien
- l'utilisation du langage non verbal
- les techniques d'ouverture, de soutien et de fermeture d'un entretien
- la fonction de l'empathie et ses limites dans le recueil de données
- la reformulation et ses objectifs
- les théories de l'engagement au service de l'entretien
- les principes de la communication non violente
- les limites et les risques du questionnement.

4) Les symptômes psychiatriques et l'entretien d'évaluation de personnes en situation handicap psychique

Les participants seront amenés à comprendre la place des symptômes psychiatriques dans l'entretien d'évaluation et leurs effets quant à la négation des difficultés.

5) Acquisition et expérimentation des techniques d'entretien d'évaluation pour des personnes en situation de handicap psychique

Pour réaliser cette partie, nous nous appuierons sur un jeu de rôle. Cette méthode permet aux participants de sortir d'une approche purement théorique pour venir se confronter aux savoir-faire de l'entretien. Le jeu met en scène une personne en situation de handicap psychique (joué par le formateur) et chaque participant est amené à le recevoir en entretien.

De façon à se rapprocher du travail d'évaluation on utilisera le chemin suivant :

- Aider la personne à définir son projet de vie
- Evaluer la personne en faisant référence au GEVA (document officiel d'évaluation)

Durant le jeu de rôles les participants seront face à des situations mettant en jeu les données suivantes :

- La non demande
- Le délire (de type persécution)
- L'expression d'une forte angoisse
- L'expression d'un comportement agressif
- L'expression d'un blocage
- L'alliance et la non alliance
- La négation et l'exagération de la situation

Ψ

- La culpabilité
- L'identification projective
- Le transfert.

Cette approche étant active, elle permet d'expérimenter ses savoir-faire dans un climat rassurant et bienveillant.

En effet, le jeu est régulièrement arrêté pour permettre à l'ensemble des participants d'analyser la situation jouée et en fonction des analyses proposées, chaque participant viendra tester son hypothèse à travers le jeu.

A l'issue de la formation, les participants recevront une pochette de documents contenant des éléments sur la technique d'entretien et sur la connaissance du handicap psychique.

◆ Méthode pédagogique

Exposé théorique / Dynamique de groupe / Analyse de situations / Technique créative et dynamique / Jeux de rôles

◆ Intervenant

M. Stéphane VOINSON, Psychologue du travail, Directeur d'Espoir 54.

Il a une forte expérience avec les personnes en situation de handicap psychique. De plus, sa formation à l'Université de Médecine de Lyon I (DU) lui a permis d'acquérir l'ensemble des techniques relatives aux entretiens. Il a également réalisé un grand nombre de formations pour les MDPH de France dans le cadre de l'évaluation du handicap psychique. Ces formations sont référencées par la CNSA.

◆ Coût :

- . 500 € les 2 jours de formation / personne
- . déjeuner possible 15€

◆ Lieu :

ESPOIR 54 - 6 rue du Général Chevert 54000 NANCY

◆ Renseignements et inscription :

ESPOIR 54 - Secrétariat Service Formation

Sandra IMBS - 03 83 85 01 01 - sandra.imbs@espoir54.org